

# Fiche d'inscription Piscine du Pays d'Uzès



# **ACTIVITÉS AQUAFITNESS 2025/2026**

	Caure reserve a i administration			
	Date d'inscription  Encaissé par  Mode de règlement  Espèces CB ANCV  Chèque Autres	☐ Fiche inscription complétée et signée ☐ Certificat médical (optionnel) ☐ Formulaire santé complété ☐ Justificatif de domicile (EDF, impôts)		
Activités Piscine du Pays d'Uzès				
Jour :		CIRCUIT TRAINING (un seul cours possible)		
Coordonnées				
NOM de l'inscrit		Prénom		
Sexe M	F Né(e) le	Lieu de naissance		
Adresse				
Code postal	Ville			
Portable		2° tél.		
Email (pour plus de lisib	oilité, écrire en <b>maj</b> uscul <b>es</b> )			
En cas d'urgence,	nrévenir			
	prevenii	Tél.		
Autorisation		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Je soussigné(e),				
au dos), - accepte de receve - accepte d'être pr et cède tous mes en mesure de les - autorise les respo sécurité et/ou la	oir des informations de la part de la Piso is en photo et/ou accepte que mon enfa droits d'utilisation de ces photographies utiliser selon sa convenance sur tous leur insables de la Piscine du Pays d'Uzès à ef	générales d'inscription de la Piscine du Pays d'Uzès cine du Pays d'Uzès, unt mineur soit pris en photo au sein de la Piscine de à à la Communauté de Communes du Pays d'Uzès, la rs supports de communication sans limites ni de ten fectuer ou faire effectuer en cas d'urgence les acte e toutes dispositions utiles en vue de la mise en œuv	u Pays d'Uzès aquelle sera nps ni de lieu. es nécessaires à la	
Fait à	, le			

Signature obligatoire précédée de la mention «lu et approuvé »

#### **Présentation**

Le service de la piscine propose une fois par semaine, sur un jour et un horaire fixe, plusieurs activités pour les enfants et les adultes.

### **Conditions d'inscription**

L'inscription à une activité est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, soit à titre gratuit ou onéreux. Un formulaire santé complété est obligatoire afin de valider l'inscription. Certificat médical optionnel.

Après validation de l'ensemble des données personnelles et de la disponibilité des places dans le programme choisi, vous pourrez procéder au paiement.

L'inscription n'est effective qu'après le paiement des sommes dues. Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

### Rappel du règlement intérieur

Le port d'un short, caleçon de bain et bermuda est interdit. Le bonnet de bain est obligatoire. La douche savonnée et le passage dans le pédiluve sont obligatoires.

Des casiers fermés à clés sont à votre disposition dans les vestiaires. La direction décline toute responsabilité en cas de dégradation ou vol de vos effets personnels.

Il est interdit de pénétrer sur les bords des bassins sans y avoir été autorisé par les agents.

Les accompagnateurs des enfants inscrits à l'école de natation ne sont pas acceptés dans les vestiaires sauf au 1<sup>er</sup> cours de la saison. L'attente se fera dans le hall d'accueil ou à l'extérieur.

## Responsabilités

Les usagers sont responsables :

- •De tout accident qu'ils pourraient subir ou causer à un tiers du fait de l'inobservation du règlement intérieur dont ils attestent avoir pris connaissance, et des consignes de sécurité dictées par l'ensemble du personnel des piscines.
- •De tous les dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes.

La Piscine du Pays d'Uzès décline toute responsabilité en cas :

- •D'accidents liés au non-respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité ou à l'utilisation des installations en dehors des cours dispensés dans le cadre de votre activité.
- •De perte, de vol ou de dégradation d'objets de toute nature appartenant aux usagers.

#### **Relations usagers**

Pour toute demande particulière liée à votre activité, n'hésitez pas à solliciter l'équipe de la piscine :

contact.piscine@ccpaysduzes.fr / 04 66 01 74 03

# Modification/annulation/interruption d'une activité

En cas d'annulation, modification ou interruption d'une activité :

- ✗ <u>Du fait de la Piscine du Pays d'Uzès</u>: La direction peut être contrainte de devoir modifier, annuler ou interrompre votre activité:
  - •Si les conditions de sécurité l'exigent
  - •En cas de force majeure (problème technique etc.)
  - •Pour un motif d'intérêt général

La direction vous proposera une solution de rattrapage pendant les vacances scolaires si cela est possible pour les séances annulées et les jours fériés.

La Piscine du Pays d'Uzès procédera au remboursement des sommes déjà versées pour une annulation intervenant avant le début de votre activité. Seule la Communauté de Communes du Pays d'Uzès a le pouvoir de décision concernant le remboursement des cours annulés.

#### **X** De votre part :

Dans le cas où vous devez interrompre votre activité de manière définitive pour raisons médicales, perte d'emploi, déménagement, décès, un remboursement ne pourra intervenir qu'après réception du dossier comprenant la demande, du justificatif attestant de l'inaptitude/l'impossibilité de poursuivre les cours et d'un RIB.

Dans le cas d'absence égale ou supérieure à 3 cours consécutifs : possibilité de récupérer <u>sous conditions de places disponibles</u> et sur présentation obligatoire d'un certificat médical.

Toute demande doit être faite

- Par courriel: contact.piscine@ccpaysduzes.fr
- Par courrier:

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Uzès - Piscine 9 Avenue du 8 Mai 1945, 30700 Uzès

#### Les tarifs 2025-2026

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil communautaire :

- •Activité annuelle : 204 € CCPU/ 280€ hors CCPU de sept 2025 à juin 2026 pour l'école de natation enfant et 215 € CCPU /300 € hors CCPU pour l'école de natation adulte
- Activité trimestrielle : 90 € CCPU/ 120 € hors CCPU pour les bébés nageurs

	Nombre de séances Saison 2025/2026	Jours fériés
Lundi	26	6 avril 2026 25 mai 2026
Mardi	27	11 novembre 2025
Mercredi	28	
Jeudi	27	14 mai 2026
Vendredi	26	8 mai 2026
Samedi	27	
Dimanche	27	

### Informatique et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à inscrire les usagers dans un cours. Le destinataire est le service de la piscine.

Vos réponses sont obligatoires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée,

vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Uzès - Piscine, 9 Avenue du 8 Mai 1945, 30700 Uzès contact.piscine@ccpaysduzes.fr